

Burundi : le parti au pouvoir en tête des communales et législatives

@rib News, 30/06/2015 – Source Xinhua Le Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD; 1er parti au pouvoir) viendrait en tête des résultats provisoires pour les élections des conseillers communaux et des députés organisées lundi sur l'ensemble des 119 communes qui composent les 18 provinces burundaises, ont rapporté mardi les correspondants provinciaux de la Radio Télévision Nationale du Burundi (RTNB). Le président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), Pierre-Claver Ndayicariye, a démenti "les rumeurs" selon lesquelles les coalitions d'opposition "Abigenga-Amizero y'Abarundi" (Indépendants-Espoir des Burundais) d'Agathon Rwasa, l'Alliance des Démocrates pour le Changement (ADC) de Léonce Ngendakumana et du Rassemblement National pour le Changement (RANAC) d'Aloys Baricako, n'auraient pas participé aux élections communales et législatives burundaises du 29 juin 2015.

"Ces coalitions d'opposition ont bel et bien participé aux élections, car la CENI n'a aucun écrit parlant d'un retrait de la compétition électorale de la part des coalitions d'opposition burundaise. C'est pourquoi, aujourd'hui, pour la CENI, les coalitions d'opposition RANAC, Amizero y'Abarundi et ADC-Ikibiri sont en compétition", a-t-il martelé. Cependant, le vice-président du Front pour la Démocratie au Burundi (FRODEBU; parti politique d'opposition), Frédéric Bamvuginyumvira, et dont le parti appartient à la coalition d'opposition "ADC", a réfuté ces propos de la CENI. M. Bamvuginyumvira a indiqué que les partis politiques d'opposition et coalitions ad hoc, avaient bien signifié à la CENI qu'ils ne participeront aux élections tenues le 29 juin 2015 parce que ne satisfaisant pas l'environnement de leur organisation, n'était pas favorable à un scrutin crédible, transparent et équitable. Au cours des travaux de dialogue politique entre les parties prenantes burundaises dans le processus électoral de 2015 qu'il a conduit du 23 au 26 juin 2015 à Bujumbura, le représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies en Afrique centrale et président de l'Equipe Conjointe Internationale de la Facilitation (ECIF) sur le Burundi, le sénégalais Abdoulaye Bathily, avait proposé pourtant, un report des élections communales, parlementaires et présidentielles au 31 juillet prochain. Les partis d'opposition avaient accepté le report moyennant règlement préalable des questions relatives au désarmement des miliciens affiliés aux partis politiques, à la remise en fonction des médias détruits en marge du coup d'Etat manqué du 13 mai dernier et au rapatriement de la centaine de milliers de burundais réfugiés dans les pays limitrophes (Rwanda, RD Congo et Tanzanie). Un décret présidentiel publié le 10 juin dernier fixe les élections communales et législatives au 29 juin 2015, l'élection du président de la République au 15 juillet 2015 et les élections sénatoriales au 1er juillet 2015. Toutefois, dimanche dernier dans un communiqué de presse relayé par le siège "African Mission in Burundi" (AMIB) à Bujumbura, la présidente de la Commission de l'UA, Dlamini Zuma, a indiqué que l'UA s'est refusé à observer le scrutin communal et législatif burundais du 29 juin 2015 dans la mesure où il n'a pas réuni les conditions propices pour l'inclusivité, la liberté, la crédibilité et la transparence.